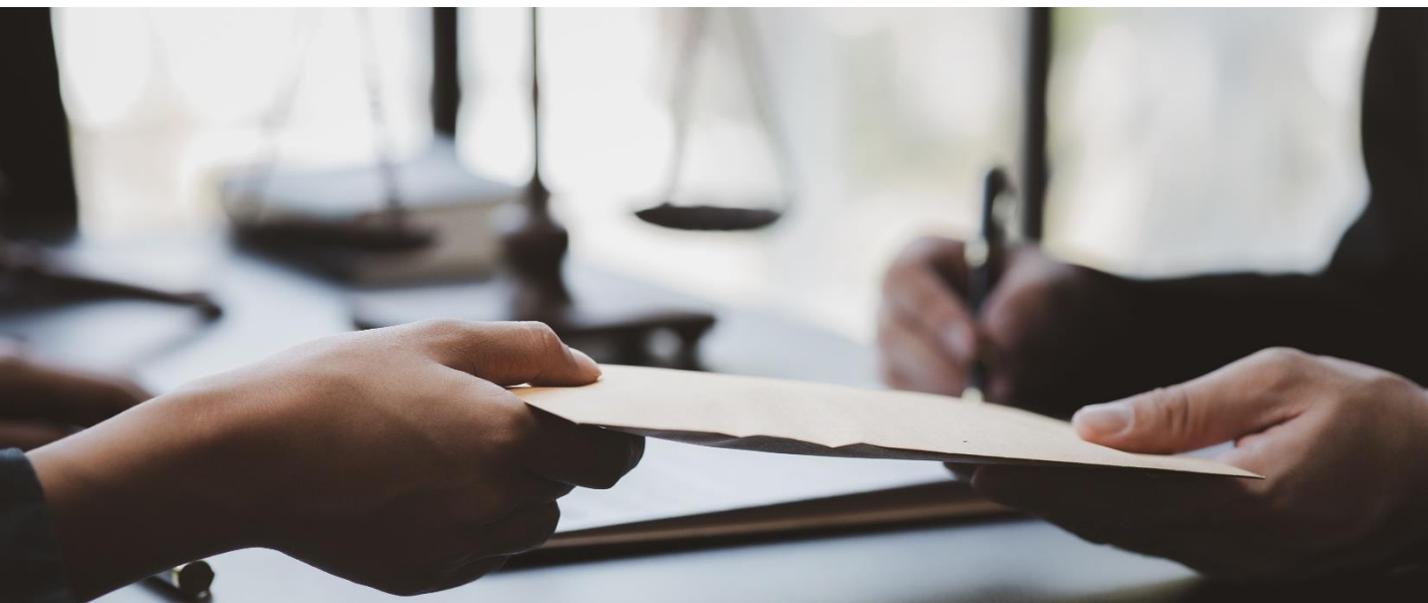


Cycle de conférences
**L'application de la réforme du droit des
contrats**



Programme 2024
Grand'chambre de la Cour de cassation 16H – 18H00

COUR DE CASSATION

Sous la direction scientifique de

Sophie SCHILLER, *Professeure de droit privé à l'université Paris-Dauphine*

Sarah BROS, *directrice de l'Institut des Assurances de Paris-Dauphine et Professeure à l'Université Paris-Dauphine*

Georges DECOCQ, *Professeur de droit des affaires à l'université Paris-Dauphine*

Renaud SALOMON, *Avocat général à la première chambre civile de la Cour de cassation*



Quelques années après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats réalisée par l'ordonnance du 10 février 2016 et la loi du 20 avril 2018 l'Université Paris Dauphine PSL et la Cour de cassation organisent un cycle de conférences sur « **Les évolutions apportées par l'ordonnance de réforme du droit des obligations au droit des affaires quelles applications par la jurisprudence** »

Ont été sélectionnés sept thèmes discutés à l'occasion de la réforme de 2016 qui ont déjà donné lieu à des arrêts de la Cour de cassation Une conférence est dédiée à chacun Toutes seront l'occasion d'échanges entre des magistrats de la Cour de cassation, des praticiens et des universitaires Elles se tiendront dans la Grand'Chambre de 16h00 à 18h00.

4 avril 2024

L'imprévision (article 1195 du Code civil)

Séance présidée par Olivier ECHAPPÉ Conseiller-doyen de la 3^{ème} chambre civile de la Cour de cassation

Du rejet à l'admission de l'imprévision

- **Renaud SALOMON** Avocat général à la première chambre civile de la Cour de cassation

L'imprévision, questions pratiques

- **Julia HEINICH**, Professeure à l'Université de Bourgogne

La jurisprudence de la troisième Chambre civile de la Cour de cassation

- **Olivier ECHAPPÉ** Conseiller-doyen de la 3^{ème} chambre civile de la Cour de cassation

L'imprévision en droit public

- **Olivier MATUCHANSKY**, Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation

L'imprévision en droit du commerce international

- **Georges DECOCQ**, Professeur de droit des affaires à l'Université Paris-Dauphine

Conférences suivantes :

- 13 mai 2024 : **La substance de l'obligation essentielle (article 1170 du Code civil)**
- 6 juin 2024 : **La force majeure (article 1218 du Code civil)**